



Pensée de saison

«Au royaume de l'espoir,
il n'y a pas d'hiver»

**En fonction de la situation
sanitaire les dates des
prochaines manifestations
seront communiquées sur
le site www.smarves.com**

Votre conseil
municipal vous
souhaite une

Bonne
& Heureuse Année
2021

Mairie de Smarves
Tél. 05 49 88 54 60
Fax. 05 49 52 44 36
accueil@Smarves.fr
<http://Smarves.com>



Éditorial

Si localement les confinements ont été supportables, gérables, c'est que tout simplement nous avons pu nous appuyer sur le vivre ensemble Smarvois qui s'est construit au fil des décennies. Il a su faire fi des différences sociétales. Grand merci à tous les volontaires qui se sont manifestés, qui se sont impliqués au quotidien dans le service de livraisons à domicile, qui se sont rapprochés des personnes isolées, qui se sont souciés des plus vulnérables.

Grand merci aux personnels communaux qui ont assuré la continuité du service public dans tous ses domaines.

Grand merci aux équipes pédagogiques de nos écoles publiques qui ont su mener de front l'école à la Maison, l'accueil en milieu scolaire des enfants des personnels soignants et autres personnels essentiels à la continuité de la vie républicaine.

Les deuils qui ont frappé bien des familles, la crise économique mondiale qui s'installe déjà et qui ne va que s'amplifier, les milliards de milliards que les gouvernants de ce monde ont dû injecter et injectent encore ici et là, pour mener le combat contre cet impitoyable et invisible ennemi sanitaire font qu'il y aura effectivement un Après.

L'avenir ?

Qui peut prédire qu'une troisième vague ne viendra pas nous frapper à nouveau ? La vie normale pourra-t-elle reprendre ? Tout va-t-il rentrer dans l'ordre ?

Aujourd'hui la vie scolaire est presque normale, la vie sociale plus ouverte; reste que malgré la reprise des activités professionnelles la dynamique économique n'est pas de retour, le monde associatif peine à se relancer.

Sincèrement je suis très perplexe devant ces interrogations.

Le temps qu'il faudra pour maîtriser cette pandémie nous est inconnu mais les défis qui en découlent sont déjà là. Alors développons plus encore ce vivre ensemble, tout en changeant nos habitudes de consommation. Le monde de demain reste à inventer car cette pandémie nous a rendus plus sensibles aux catastrophes et aux changements qui touchent notre planète.

Localement nous devons rester vigilants, prudents, soucieux de faire perdurer dans notre quotidien les gestes barrières. Nous devons rester proches, solidaires des plus vulnérables, nous devons être des femmes et des hommes acteurs de la proximité et pourvoyeurs de lien social. Nous devons faire vivre notre monde économique : artisans, commerçants, services. Sollicitons-les !

L'heure est à l'espoir !

Continuez de prendre soin de vous !

Philippe BARRAULT
Maire de Smarves

Vivre autrement

Plan de continuité des activités de la Mairie

Compte tenu de la crise sanitaire et du besoin de rassurer la population, la commune a engagé de nombreuses et diverses actions de gestion de la pandémie et de solidarité. En effet, si les confinements ont pu donner la fausse impression que tout s'était arrêté, beaucoup de choses se font faites pour faciliter la vie de nos concitoyens afin de vivre au mieux cette période troublée et troublante.

Une cellule de crise et un numéro de téléphone d'urgence ont immédiatement été mis en place

afin de centraliser les demandes des habitants, entreprises et associations. Un grand nombre de messages ont été affichés sur les panneaux municipaux, le site Internet et la page Facebook de la commune. Votre Maire et vos élus municipaux sont restés mobilisés pendant les confinements. Mobilisation aussi du côté des personnels administratifs et techniques de la commune qui en mairie, sur le terrain ou en télétravail ont assuré pleinement le plan de continuité des activités de la mairie.

Une vigilance constructive

Mobilisation encore chez les commerçants qui avec le concours du CCAS et de volontaires (qu'ils

en soient ici remerciés) ont permis à nos anciens et aux personnes à risques d'avoir un « service » à domicile. Mobilisation toujours avec les restaurants locaux devenus adeptes du « Prêt à emporter » Mobilisation enfin pour les agents qui avec quelques renforts temporaires ont assuré l'accueil et le suivi des enfants en étroite collaboration avec les directions et enseignants des écoles maternelle et primaire. Si la vigilance reste de mise, la solidarité affichée par l'ensemble des Smarvois et Smarvoises a permis et doit encore permettre de traverser au mieux cette période détestable.



VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Une équipe pour la mandature 2020/2026 !

Occultées par une crise sanitaire sans précédent, les élections municipales du 15 mars dernier ont donné à la Commune de Smarves, une nouvelle équipe municipale. Celle-ci a été installée officiellement le samedi 20 mai. Après les élections du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués, les différents groupes de travail ont été constitués. Ces Commissions sont ouvertes à qui s'intéresse à la vie municipale. Il suffit de prendre contact avec l'adjoint (e) en charge du domaine qui vous passionne.



Animateur de cette nouvelle équipe municipale, je continuerai d'être aussi disponible, d'être à l'écoute de chacun. Il n'y a pas de mandat municipal sans proximité, sans écoute.... même si le travail nous accapare. Si nous avons pu au cours des mandats précédents concrétiser bien

des projets, nous l'avons fait avec le souci permanent de préserver les finances de la commune. L'argent que nous engageons ainsi est le produit de vos impôts. La culture de l'économie, la rationalisation des dépenses nous habitent.

Différé à cause de la pandémie, le vote du budget 2020 absorbe l'impact financier de la Covid19 - de l'ordre de 80 000 €. Il comprend : achats de masques et de matériels de protection, abandon de loyers pour les acteurs économiques locataires d'espaces professionnels appartenant à la Commune, charges de personnels supplémentaires découlant de la réorganisation des services scolaires

et périscolaires etc..

Malgré ce contexte financier défavorable car imprévisible, la fiscalité communale n'a pas augmenté ; les différentes grilles tarifaires tant des services périscolaires que celles de la location de l'Espace Rabelais et des autres locaux communaux n'évolueront pas en 2021. Nous voulons aider les uns et autres à passer ce cap difficile qui est déjà là : la crise économique.

OUI, nous serons présents là où nous devons l'être, avec les moyens qui sont ceux de notre Commune.

Vous nous avez fait confiance le 15 mars dernier ! Nous ne voulons pas vous décevoir !



Philippe BARRAULT
Maire



Michel GODET
1er adjoint
Patrimoine
Sécurité



**Claudine PAIN
DEGUEULE**
2ème adjointe
Vie associative



Alain COCQUEMAS
3ème adjoint
Voirie



Virginie BASTIÈRE
4ème adjointe
Urbanisme



Patrick CHARRIOT
5ème adjoint
Vie scolaire
Jeunesse



Françoise ROUSSEAU
6ème adjointe
Ecoute et
Solidarité



Thierry MONTERO
Conseiller
délégué
Communication



Philippe SAUZEAU
Conseiller
délégué
Economie/Finances



Christine BONNET
Conseillère



Alain CERVO
Conseiller



Nathalie MEMBRINI
Conseillère



Claude GRÉGOIRE
Conseiller



Laïs PONDARD
Conseillère



Patrick COUTURAS
Conseiller



Marielle BERNERON
Conseillère



Emmanuel GARGOULLAUD
Conseiller



Laëticia CAMPAIN
Conseillère



Grégory LAMARCHE
Conseiller



Christelle LABELLE
Conseillère



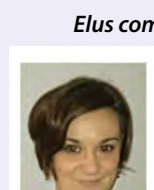
Eric JAVOUHEY
Conseiller



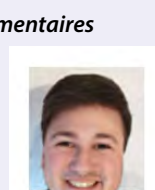
Mélanie PROUST
Conseillère



Géraldine BERNARD
Conseillère



Marika DEGORCE



Rodolphe SAUQUET

Elus complémentaires



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

VIE ASSOCIATIVE

Claudine PAIN-DEGUEULE, Christelle LABELLE, Grégory LAMARCHE, Françoise ROUSSEAU, Thierry MONTERO, Claude GREGOIRE, Nathalie MEMBRINI, Emmanuel GARGOULLAUD, Christine BONNET.

Membres hors Conseil : Flavie MEMBRINI

VIE ECONOMIQUE

Philippe SAUZEAU, Géraldine BERNARD, Patrick COUTURAS, Claude GREGOIRE, Eric JAVOUHEY

COMMUNICATION - INFORMATION

Thierry MONTERO, Grégory LAMARCHE, Alain COCQUEMAS, Claudine PAIN-DEGUEULE

BIODIVERSITE - DEVELOPPEMENT DURABLE - AGISSONS POUR LA PLANETE

Patrick COUTURAS, Laïs PONDARD, Eric JAVOUHEY, Mélanie PROUST, Alain COCQUEMAS

Membres extérieurs : Mathieu BERNERON, Jean-Louis GARRIGUE, Dominique DUMUREAU

VIE SCOLAIRE - JEUNESSE

Patrick CHARRIOT, Laetitia CAMPAIN, Christine BONNET, Marielle BERNERON, Nathalie MEMBRINI, Mélanie PROUST

Membres hors Conseil : Mathieu BERNERON, Flavie MEMBRINI

ECOUTE, SOLIDARITE, DEVOIRS DE MEMOIRE - CCAS

Françoise ROUSSEAU, Christine BONNET, Géraldine BERNARD, Claude GREGOIRE, Claudine PAIN-DEGUEULE, Josette GRONDIN, Francis DECOTTIGNIES, Josette DAGOMER, Nathalie SURY

PATRIMOINE - SECURITE ACCESSIBILITE SERVICES TECHNIQUES

Michel GODET, Claude GREGOIRE, Emmanuel GARGOULLAUD, Alain CERVO, Virginie BASTIERE, Philippe SAUZEAU

VOIRIE et DEPLACEMENTS

Alain COCQUEMAS, Claude GREGOIRE, Virginie BASTIERE, Alain CERVO, Eric JAVOUHEY, Philippe SAUZEAU

URBANISME

Virginie BASTIERE, Philippe SAUZEAU, Patrick COUTURAS, Claude GREGOIRE, Eric JAVOUHEY, Alain COCQUEMAS

FINANCES - BUDGETS - RATIOS

Philippe SAUZEAU, Patrick COUTURAS, Eric JAVOUHEY, Géraldine BERNARD

LES REPRESENTATIONS

Vos élu(e)s sont appelés à représenter la Commune de Smarves au sein des intercommunalités et autres structures :

SYNDICAT DU PLAN D'EAU DE LA FILATURE (réunit des élus de Smarves et Ligugé)

Délégués titulaires : Thierry MONTERO, Laïs PONDARD, Patrick CHARRIOT, Philippe SAUZEAU, Patrick COUTURAS

Délégués suppléants : Eric JAVOUHEY, Alain CERVO

Thierry MONTERO a été élu Vice-président du syndicat

SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL MIXTE POUR L'ÉQUIPEMENT RURAL (SIMER)

Délégués titulaires :

Alain COCQUEMAS, Virginie BASTIERE

Délégués suppléants :

Claude GRÉGOIRE, Philippe Sauzeau

COMMISSION TERRITORIALE D'ÉNERGIE DU SYNDICAT ENERGIE VIENNE

Délégué titulaire : Claude GREGOIRE

Délégué suppléant : Michel GODET

AGENDE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE LA VIENNE (ATD 86)

Délégué titulaire de droit : Philipe BARRAULT

Délégué suppléant : Alain COCQUEMAS

COMITÉ LOCAL DU SYNDICAT EAUX DE VIENNE

Délégués titulaires :

Alain CERVO, Michel GODET

Délégués suppléants :

Patrick CHARRIOT, Alain COCQUEMAS

COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Françoise ROUSSEAU siègera au sein du collèges des élus

Mme Marie-Agnès PAIN est membre représentante des agents de la Commune

CORRESPONDANT DÉFENSE AUPRÈS DES AUTORITÉS MILITAIRES

Emmanuel GARGOULLAUD

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD DU CLOS DES CHÊNES

Philippe BARRAULT (Maire), Michel GODET, Françoise ROUSSEAU, Claudine PAIN-DEGUEULE, Philippe SAUZEAU, Thierry MONTERO, Christine BONNET

VIE ECONOMIQUE

Soutenir les activités locales

La commune de Smarves affiche son soutien à l'ensemble des commerces, artisans et services de son territoire.

Un soutien qu'elle espère partager avec la population au travers d'affiches présentant tous les corps de métiers, commerces et services (à l'exception des services médicaux soumis à des règles strictes de publicité) et invitant les smarvois.e.s à « consommer local ».



URBANISME

Lotissement de la Clorine

La consultation publique pour l'urbanisation du lotissement de la Clorine est faite pour 3 lots :

- lot n°1 : travaux préparatoires, terrassements généraux, voirie, assainissement, bassins d'orages.

- lot n°2 : tranchées, réseaux d'électricité, éclairage public, téléphone, eau potable.

- lot n°3 : plantations et espaces verts. Toute opération de bâtiment et de génie civil est soumise à coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé. A ce titre, la consultation a également été réalisée pour cette mission SPS. Par ailleurs, l'état ayant prescrit une opération d'archéologie préventive sur le site, c'est l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives qui a dû réaliser les fouilles le 19/08 dernier. Aucun vestige n'ayant été découvert, les travaux de

viabilisation pourront se dérouler normalement à partir de la mi-janvier. Lors du dernier Conseil municipal, les élus ont adopté une délibération fixant le prix de vente des terrains à 82 € le m².





BUDGET & FISCALITÉ

Du fait de la crise sanitaire et des dispositions transitoires édictées par le Législateur dans le cadre de l'état d'urgence, la nouvelle équipe municipale n'a pu voter le budget 2020 de la Commune que le 20 juillet dernier alors qu'habituellement il l'était avant fin avril de chaque année.

Dans ce contexte particulier, vos élus municipaux ont réussi à ne pas augmenter les taux d'imposition communale alors même que des

charges nouvelles et imprévisibles car liées à la pandémie apparaissent.

Autre impact négatif sur le budget, la diminution depuis 2015 des dotations de l'Etat dans des proportions significatives. Pour mémoire, nous rappelons que la principale de ces dotations, la dotation globale de fonctionnement (DGF) est calculée à partir de différentes composantes dont notamment le nombre d'habitants de la Commune,

le nombre d'élèves de - 16 ans scolarisés, la longueur de la voirie communale, l'effort financier demandé aux habitants. L'augmentation maîtisée de la population qui est passée de 2 683 résidents en 2015 à 2 835 habitants à la fin de 2019 a permis d'atténuer l'impact de la baisse des dites dotations.

Tableau comparatif recettes de fonctionnement

2019 En euros par habitant	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	442	463	539	568
Dotations et Participations	253	237	210	207
Ventes et autres produits courants non financiers	80	109	121	112
Produits réels financiers	0	0	0	1
Produit réel exceptionnels	4	11	9	10

Tableau comparatif dépenses de fonctionnement

2019 En euros par habitant	Montant en € par hab pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	189	205	225	233
Charges de personnel	322	347	376	364
Charges de gestion courante	62	86	84	95
Charges réelles financières	24	18	19	19
Charges réelles exceptionnelles	0	3	3	5

Strate de référence : Population 2815 Régime fiscal : FPU : Communes de 2000 à 3500 habitants

Pour proposer plus de services, plus de proximité, plusieurs projets sont en cours d'études. Leur réalisation sera déclinée dans une programmation pluriannuelle en cours d'élaboration.

Une telle programmation prend en compte la capacité de la Commune à en assurer le financement en apportant un autofinancement significatif après avoir sollicité et obtenu les possibles soutiens financiers extérieurs les plus élevés. Le solde des besoins financiers est assuré par emprunt sachant que l'endettement est parfaitement maîtrisé. En effet celui-ci se situait au 31 décembre 2019 à un niveau de 103 points alors qu'il est prudent de ne pas dépasser les 140 points.

L'encours de la dette (le montant du capital de la dette globale restant à rembourser) quant à lui, est en baisse puisqu'il était de 828 € en 2017 et est à 800 € par habitant au 31 décembre 2019.

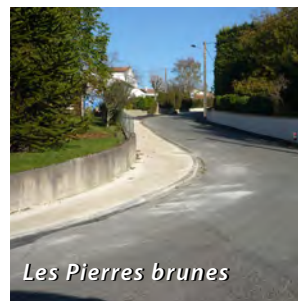
Conserver l'attractivité de Smarves en poursuivant son développement économique, sa dynamique associative, en valorisant son patrimoine environnemental tout en le protégeant, en aidant les plus fragiles à se relever, en donnant à nos écoles les moyens techniques nécessaires à un enseignement moderne, tels sont signaux forts affichés par ce premier budget de la mandature 2020/2026.



Moulin vu du ciel



Chemin des vignes



Les Pierres brunes



Vallée des Pierres brunes



Nettoyage des luminaires



Mme Nelly Vallée, lors de la remise des masques

EN 2020 IL Y A EU ...

travaux de voirie

Le programme communautaire réalisé dès les premiers jours de mai a permis la réfection de la chaussée des rues des Coteaux, de la Buffemolle, d'une impasse aux 4 Assiettes, de la route des Rivières sur 1,2 km et de la finition de la liaison douce (piéton/vélo) chemin des Vignes pour un montant de 94 500€ TTC. Des relevés de vitesse ont été effectués Vallée des Pierre Brunnes. Les résultats (pointes à 80 km/h) ont conforté la proposition de créer des chicanes de ralentissement. Deux seront installées dans la partie médiane de la vallée. Toujours à la Vallée des Pierre Brunnes, la réfection des trottoirs, pour partie en enrobé ou en matériau concassé, rend désormais le cheminement piétonnier agréable et sécurisé. En centre-bourg, des travaux de marquage au sol seront réalisés pour

renforcer l'attention des conducteurs sur la priorité des piétons et la limitation de vitesse à 20 km/h dans la Zone de Rencontre.

La Zone de Rencontre

Dans une zone de rencontre, les piétons sont autorisés à utiliser la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules dont la vitesse est limitée à 20 km/h. Ces dispositions ont fait l'objet d'un arrêté municipal. La signalisation est constituée par ce panneau réglementaire posé à chaque entrée de la zone, à savoir route Poitiers, route de Ligugé, rue des Coteaux, rue du 8 Mai, Grand-Rue, rue de la Cadoue et rue des 4 Assiettes. Un marquage au sol renforce la signalisation.



Des masques offerts aux écoliers

Après l'obligation du port du masque à l'école pour les enfants du primaire, la municipalité de Smarves a reçu une aide de choix. Offerts par la pharmacie locale, ce sont quelques 200 kits de 2 masques en tissu qui ont été remis aux enfants en présence des élus et de la donatrice. « A travers cette dotation j'ai simplement voulu re-

mercier la commune et ses habitants de m'avoir accueillie il y a maintenant trois ans » explique en toute simplicité Nelly Vallée titulaire de l'officine. L'équipe d'enseignants et la commune remercient chaleureusement la bienfaitrice.

Emplois 16/18 ans

Malgré la pandémie, M. le Maire a tenu à maintenir des emplois 16/18 ans, restreints en nombre et en temps de participation et pour des chantiers bien précis et dans le respect des gestes barrières. Encadrés par les employés communaux et des bénévoles, ces chantiers ont concerné le nettoyage des bâtiments, des rues, des trottoirs, le désherbage... Certains travaux particuliers et nécessaires pour la maintenance du patrimoine communal ont été confiés à des entreprises spécialisées avec une participation des emplois 16/18 notamment pour les travaux de réfection des peintures des vestiaires du stade Marcel Bernard confiés à l'entreprise Domenico Guarino de

Smarves et les travaux de réfection des 25 luminaires du centre bourg confiés à l'entreprise CEDELEC d'Iteuil.

Eclairage et économies

L'entretien de ces luminaires (dits BIARRITZ) dont SOREGIES n'assure plus la maintenance faute de trouver des pièces de rechange posait problème. En optant pour le remplacement du système d'éclairage (transformateur et lampe 160W) par une ampoule à led de 40W, nous remarquons que ces luminaires des années 90 semblent avoir rajeuni, éclairent efficacement, et consomment trois fois moins pour un coût de travaux de 6 000€ TTC. La note d'un renouvellement complet de ces matériels se serait avérée bien plus élevée.

... REGARDS VERS LE FUTUR

Pour tendre vers l'avenir



Les archers de la Flèche Pictave, ceux du club des Archers de Smarves et ceux des Roches en flèche, ces 3 clubs bénéficieront bientôt d'un véritable stade de tir à l'arc permettant de tirer à des distances jusqu'à 70m (distance Olympique). L'enceinte s'appuiera sur un bâtiment principal doté de bureaux, salle de réunion, vestiaires et sanitaires ainsi que d'une rangée de fenêtres afin de tirer même en cas de mauvaises conditions extérieures. Implanté à une portée de flèche du stade Marcel Bernard, de sa piste d'athlétisme et de ses aires de lancers, ce nouvel équipement porté la Communauté de communes des Vallées du Clain fera de notre commune une place forte du sport au ni-

veau intercommunal départemental et régional. Sans tirer un trait sur le passé, la Flèche Pictave, club porteur du projet, vise un nouveau développement d'un sport en plein essor. Grâce à ce stade de tir les archers gagneront en sécurité, en confort et en accessibilité pour le handisport. Dans son prochain numéro *Place de la Mairie* reviendra plus en détail sur ce projet actuellement en cours d'instruction pour les demandes de subventions.



Un nouveau pôle associatif

Depuis le transfert des services techniques route d'Andillé (CTM), les anciens ateliers municipaux de la rue des Coteaux sont parfois utilisés par les associations locales. Datant du début du siècle dernier, ce bâtiment agricole en pierre avec une charpente traditionnelle, n'a subi aucune transformation majeure et a bien résisté à l'usure du temps. Les diagnostics structurels, la recherche d'amiante et de plomb avant travaux sont encourageants pour un projet de rénovation.

Avant de lancer officiellement les travaux de réaménagement les associations ont été invitées, en octobre, pour définir avec elles les besoins

en matière de locaux, salles, ateliers, réserves pour stockage de matériels etc..La synthèse des besoins exprimés et l'analyse des diagnostics structurels, ayant permis la réalisation d'un plan projet et d'une pré-étude des coûts des travaux, le conseil mu-



nicipal a décidé de lancer ce projet. Plusieurs maîtres d'œuvres ont été consultés pour le réaménagement du bâtiment en

un établissement recevant du public (ERP) qui comprendra : une salle de 45 m², une salle de 70 m², un atelier de 32m², une réserve de 42 m², des sanitaires et un local ménage.



Formation premiers secours et incendie pour le personnel communal

DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMMUNICATION



AGIR ENSEMBLE POUR LA PLANÈTE

Smarvois, Smarvoises,
Dans le cadre des actions que nous devons mettre en place, ensemble, pour la préservation des ressources de notre planète et pour la résilience des populations et de notre territoire, il vous est proposé de participer aux actions prévues sur les thèmes suivants :



DÉCHETS / RESSOURCES

Notre implication et nos actions citoyennes
- promotion du compostage pour baisse des ordures ménagères (OM) et réutilisation en jardin et potager
- partage de recettes anti-gaspi et zéro déchets
- favoriser les 3R : Réemploi/Réparation/Réutilisation
- tri déchets et diminution du gaspillage alimentaire
- toutes autres actions que vous nous proposerez
Notre ambition est de maîtriser sur 5 à 6 années, la part des déchets Smarvois dans le global traité au niveau de la communauté de communes des Vallées du Clain

Tendances et Chiffres : (source : Com Com)
-Baisse des tonnes collectées en OM et EMR
Ratio OM kg/hab en baisse sur 6 ans de 2014 à 2019 - OM = Ordures ménagères
Ratio EMR kg/hab stable sur 6 ans de 2014 à 2019 - EMR = Emballage ménagers recyclables
-Tonnage collecté en 2019
OM : 3853 tonnes (-0,46% entre 2018/2019)
EMR : 793 tonnes (-1,8% entre 2018/2019)
Verre : 958 tonnes(-8,15% entre 2018/2019)
Papiers : 651 tonnes (12,82% entre 2018/2019)
Cette baisse de certains tonnages est constatée malgré l'augmentation de la population (26 944 habitants)

ALIMENTATION / AUTONOMIE

La Communauté de communes des Vallées du Clain, avec la Communauté urbaine de Grand Poitiers et la Communauté de Communes du Haut Poitou, travaillent à l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) afin de répondre aux enjeux du territoire pour une alimentation locale et responsable.
Dans ce cadre, une enquête auprès des citoyens a été lancée pour mieux connaître les pratiques des consommateurs. Ce questionnaire a été mis en ligne sur le site de la Communauté de Communes.



FAITES DES PROPOSITIONS, DONNEZ VOTRE AVIS La Commission AGIR ENSEMBLE POUR LA PLANÈTE de SMARVES

Le saviez-vous ?
Consoles de jeux vidéo, ordinateurs, smartphones et autres écrans TV vont grossir les rangs des déchets électroniques (D.E). Alors que les ménages norvégiens occupent la 1ère place avec 57 kg de D.E. jetés chaque année, les ménages français pointent à la 8ème place avec 46,2 kg. Petite consolation 40% d'entre-eux savent où jeter leurs déchets électroniques.

Formation premiers secours et incendie pour le personnel communal

Il est indispensable de pouvoir maîtriser les premiers gestes de secours, tant dans le domaine du secourisme que de la sécurité incendie. Concentré sur une formation courte d'une journée, ces stages de formation aux premiers secours et lutte contre le feu ont permis aux participants (personnels techniques, administratifs et périscolaires) de connaître les notions élémentaires de prévention, savoir donner l'alerte, aux services de lutte contre le feu et utiliser l'extincteur approprié aux différents types de feu.

Des notions complétées par le stage premiers secours destiné à apprendre à limiter la dégradation d'une situation exceptionnelle comme un accident ou un incendie. Maîtriser les premiers gestes du secourisme peut s'avérer salvateur dans cadre de la sécurité des salariés mais aussi dans celle du public.



Garder le contact

Qui s'attendait à faire face à un tel coup d'arrêt de la vie à la française ? Personne. Aujourd'hui tout le monde est impacté. Si le télétravail a pris place dans le quotidien de nombreux salariés, le digital, sous l'effet de la Covid 19, est aussi entré dans les foyers quelle que soit la génération de leurs habitants. Alors que nous devons encore limiter nos interactions « physiques », chacun ressent le besoin de se tenir au courant de ce qui touche la commune quasiment en temps réel. Si votre magazine municipal n'échappe pas aux effets indésirables de la pandémie (périodicité de parution difficile à concilier avec l'actualité), le site Internet et la page Facebook nous permettent de vous informer, peut-être de vous rassurer, de vous divertir et surtout de prendre contact avec vous. Si la période que nous traversons est inimaginable, c'est en gardant ce contact que nous pourrions imaginer notre avenir... ensemble !

ETAT CIVIL

NAISSANCES

RENAUD Solal	08/11/19
COUSSEAU Abel	08/11/19
ROBIN Sacha	10/11/19
MOINE Romie	18/11/19
DELAHAYE Loïs	27/11/19
LEBLANC Méлина	28/11/19
MEMMOLO Lucas	18/12/19
VIAUD Léo	20/01/20
CHAMBEAU Aloïs	28/03/20
BECKER Anaé	04/04/20
GUERRIER Abigaëlle	13/04/20
JOUSLIN DE NORAY Alma	15/04/20
COURTOIS Téa	18/04/20
PEIGNEUX Adrien	29/04/20
SAÏD Téa	09/05/20
EL BOUCH Nawel	22/06/20
TANG Alice	29/06/20
SOULARD Charlotte	20/07/20
BEAUCHAMP Lola	01/08/20
SIMONNET Tiago	14/08/20
HEBRAS Thais	16/08/20

HOUELETTE Célestine	22/08/20
GUILLAUD Gaspard	30/09/20
ELSEENDOORN Marceau	02/10/20
ROUSSARIE Lyandre	27/10/20

MARIAGES

RABUSSIER Thibault et TABEL Krystel	02/11/19
POUZENC Michaël et GALBOIS Estelle	18/07/20
LAHAYE Cyril et STADELMANN Audrey	12/09/20
PUISSESSEAU William et CHAIGNE Emeline	19/12/20

ILS / ELLES NOUS ONT QUITTÉ

LAMOUREUX Edith, née CHARPENTIER	22/10/19
LAMOUREUX Edith, née CHARPENTIER	22/10/19
BERNARD Yvonne, née LATUS	23/11/19
ANDROUET Jacqueline, née MAILLET	25/11/19
TABARY Lucette, née BERGERON	30/11/19
SAUZEAU Jean	28/12/19
CAILLETEAU Olive, née DUPLESSIS	28/01/20
BARON Yves	05/02/20
BOUTIN Nathalie, née MASSONNIERE	04/03/20

VILLE Jacqueline, née FOURNIER	05/03/20
CHEBASSIER Raymonde, née COLLON	31/03/20
BRACONNIER Michel	30/04/20
DECOTTIGNIES Marcelle, née ROBIDAS	19/05/20
RAVEAU Stéphane	07/06/20
GADEAU Christian	09/06/20
CROISSANT Pierre	11/06/20
DELAGE Michel	29/06/20
ROUSSEAU Yves	10/07/20
GRELET Lyliane, née LABROUSSE	21/08/20
DELAVAL Guy	13/09/20
BERNARD Pierre	26/10/20
LAMAND Raymond	31/10/20
FOUCHE Catherine	06/11/20
DELINEAU Yvette, veuve PIGNEAU	13/11/20
FRANCOIS-LECHELLE Nicole	16/11/20
HUET Lucienne	17/11/20
GOMEZ Christian	18/11/20
VIROLLEAU Andrée	24/11/20
BLUGEON Claudette	28/11/20
DESPLANS Ginette, née BERTAUD	14/12/20